200

Français du monde

Magazine trimestriel / **hiver 2020**

www.français-du-monde.org

Election consulaire 2020

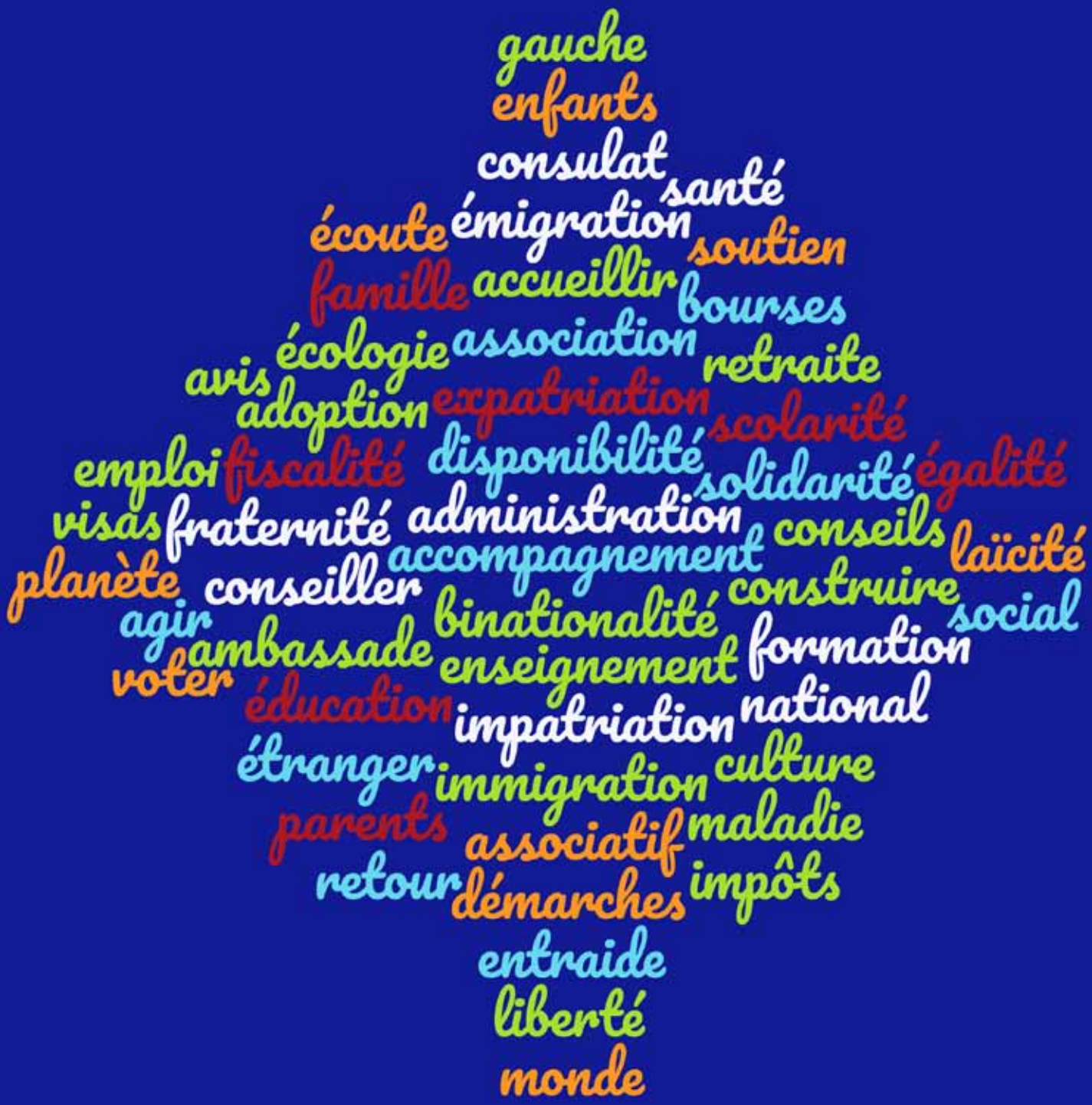

Conseillers consulaires / Conseillers des Français de l'étranger

Conseiller des Français de l'étranger sera le nouveau nom du conseiller consulaire après l'élection de mai 2020 (loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019).

Edito

Information magazine Français du monde

Désormais notre magazine est publié sous forme numérique. Il est envoyé aux adhérents à l'adresse électronique qu'ils ont communiquée au siège de Français du monde-adfe.

Des conseillers pour les Français établis hors de France, pour quoi faire ?

La représentation des Français de l'étranger s'est faite en plusieurs étapes. Le Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE) a été créé en 1948, et a siégé pour la 1ère fois en 1949. Ses membres étaient élus par les associations de Français, telles l'UFE, les Chambres de Commerce, etc. (l'ADFE n'existait pas encore), sur proposition de l'ambassadeur. Si on ne faisait pas partie de ces cercles, on ne connaissait même pas l'existence du CSFE. En 1982, l'élection des conseillers au suffrage universel est mise en place, ce qui donne une dimension plus universelle, plus démocratique, plus transparente à la désignation des candidats. En 2004, le CSFE se transforme en Assemblée des Français de l'étranger (AFE), qui se calque plus ou moins sur les assemblées parlementaires. Les 155 membres de l'AFE sont grands électeurs pour les élections des 12 sénateurs des Français établis hors de France. En 2013 est votée une loi qui modifie la représentation des Français de l'étranger, présentée par Hélène Conway-Mouret. Deux axes définissent cette loi : créer des élus de plus grande proximité et élargir le collège électoral des sénateurs des Français de l'étranger. La première élection de ces conseillers nouvelle version a eu lieu en 2014.

Le 17 mai 2020 (16 mai sur le continent américain), les Français qui résident à l'étranger éliront les conseillers qui les représenteront dans leur circonscription consulaire. Ils sont aujourd'hui au nombre de 443 et passeront à 447 à partir de cette année, en raison de l'augmentation des ressortissants français expatriés.

Quel est le profil et quel est le rôle de ces conseillers élus ?

Il semble évident qu'ils doivent bien connaître le territoire sur lequel ils se font élire. Leur ancrage local est essentiel pour pouvoir aider au mieux nos compatriotes qui rencontrent des difficultés administratives, sociales, juridiques. Ils sont à leur écoute, portent leur parole auprès des autorités, et défendent leurs intérêts dans les conseils consulaires où ils siègent : bourses scolaires, aide sociale, sécurité, ainsi qu'au sein des conseils d'établissements scolaires. Beaucoup s'engagent aussi pour l'emploi et aident les jeunes entrepreneurs à s'implanter, ils conseillent les futurs retraités pour monter leur dossier de retraite, les retraités qui ont des difficultés à obtenir leur certificat de vie. Bref, ils ont un rôle pivot dans la communauté française de leur circonscription. Ce rôle est plus ou moins intense selon le pays, mais il est primordial.
Dans un deuxième temps, les conseillers consulaires élisent 90 membres parmi eux pour siéger à l'Assemblée des Français de l'étranger, organe consultatif qui travaille de façon transversale sur les problématiques des Français établis hors de France et qui se réunit deux fois par an à Paris.

Le conseiller consulaire (et le délégué consulaire dans les circonscriptions comportant un nombre important de citoyens français) est également grand électeur pour les élections sénatoriales tous les trois ans. C'est un rôle important, bien entendu, mais cela ne doit pas faire oublier la mission des conseillers des Français de l'étranger sur le terrain. Un maire aussi est grand électeur, mais ce n'est pas la raison première qui conduit à son élection !

Si vous ne l'avez pas encore fait, il est encore temps de vous inscrire sur la liste électorale consulaire. Vous avez jusqu'au 10 avril. Et il ne faut jamais oublier que voter est un droit, mais aussi un devoir ! Ne laissez pas l'abstention, ennemie de la démocratie, décider pour vous qui parlera en votre nom.

Claudine Lepage

Français du monde
Magazine gratuit de Français du monde-adfe
62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris - France
contact@adfe.org
www.francais-du-monde.org
Directrice de la publication : Claudine Lepage

Rédactrice en chef : Florence Baillon
Comité de rédaction : Florence Baillon, Isabelle Chardonnet, Philippe Moreau, Charles Romero
PAO, Prépresse : I. Chardonnet, Laurence Deglane
ISSN 0247_607X

Au sommaire de ce numéro

Edito..... p. 3
Grand angle..... p. 4
Ma vie ailleurs ..... p. 5
Vie associative..... p. 6 - 7
Le dossier..... p. 8 - 15
Portraits..... p. 11- 13
Environnement ..... p. 18
Culture..... p. 21

Grand angle

Les incendies en Australie

La liste des incendies qui embrasent la planète s'allonge... Gigantesques, hors normes, dévastateurs… Ce qui se passe dans plusieurs régions du monde est un phénomène presque sans précédent.

Le scénario catastrophe

Les huit derniers mois auront été particulièrement terribles en matière de catastrophes environnementales. Le seul phénomène des feux de brousse et de forêts aura affecté l'environnement dans des proportions jamais atteintes auparavant : Californie, Sibérie, Amazonie, Australie… Des zones éloignées entre elles, aux latitudes et aux climats différents, et pourtant soumises aux mêmes situations critiques : des centaines de foyers simultanés, des phénomènes de méga-feux se consumant parfois pendant des mois, des pays dont les cœurs démographiques et économiques sont touchés, des habitations et des structures qui partent en fumée par milliers, une destruction de la biodiversité sans précédent et des conséquences économiques particulièrement fortes.

Ces catastrophes écologiques apportent leur cortège de conséquences dramatiques. La situation en Australie est de l'ordre de la démesure : un hiver austral sans pluies, suivi de six mois d'incendies (depuis fin août 2019), favorisés par une sécheresse exceptionnelle, des vents forts et des températures particulièrement élevées. Un bilan de 32 morts, des populations déplacées, l'état d'urgence décrété, la marine nationale et l'armée de l'air mobilisées pour assurer l'évacuation d'urgence de plus de 100 000 personnes, plus de 100 000 km2 détruits (une superficie qui dépasse celle de l'Irlande), une érosion irréversible, des fumées toxiques éparses sur des milliers de kilomètres, des rejets de très fortes quantités de CO2 *(Source: Westpac Bank, 13/01/20)* la disparition d'une partie de la faune et de la microfaune et l'augmentation du nombre des espèces en voie de disparition.

Les conséquences de tels sinistres sont à la fois multiples et durables : leur coût total est estimé par les experts à plus de 3,1 milliards d'€. Les activités agricoles seront fortement perturbées après la destruction des cheptels et des récoltes.

Ces feux ont aussi des conséquences sanitaires pour l'homme et son environnement. La très mauvaise qualité de l'air a généré un surcroît de certaines pathologies. Par ailleurs, la présence importante de cendres sur les lacs de retenue menace la qualité de l'eau potable dans les grandes villes. D'autres conséquences se font également ressentir, comme la forte augmentation des tarifs des compagnies d'assurance et les répercussions négatives sur le tourisme.
Enfin certains experts estiment que les feux australiens ont émis, en trois mois, l'équivalent des deux tiers des émissions annuelles totales de CO2 du pays, et que les forêts pourraient mettre près de 100 ans à absorber les émissions produites.

Ces catastrophes sont-elles l'avant-goût d'un dérèglement plus global à venir ? Sans des températures hors normes, ou aussi extrêmes dans le cas de l'Australie, les feux ne seraient pas aussi violents. De surcroît, la disparition de la biodiversité favorisera les feux dans les années à venir. Nous ne sommes donc plus en présence de phénomènes naturels, et c'est bien le réchauffement climatique qui nourrit ces incendies. Nous ouvrons les yeux aujourd'hui car ils s'approchent des zones urbaines…

Et maintenant ?
Il y aura certainement un « avant » et un « après » des incendies de l'été austral 2019-2020, qui représentent un coup de semonce politique. Les Australiens sont exaspérés par leur gouvernement, qui a tardé à reconnaître les effets du changement climatique, et une prise de conscience climatique est en cours dans ce pays qui reste, en 2019, le premier émetteur de CO2 par habitant parmi les pays de l'OCDE. Selon un sondage publié fin novembre par *The Guardian*, 60 % des Australiens souhaitent des actes pour lutter contre le réchauffement climatique.
Quelles peuvent être les solutions ? Il faut évidemment lutter contre les causes du réchauffement climatique, d'autant que ce qui se passe en Australie aura lieu ailleurs, si nos sociétés ne fournissent les efforts nécessaires pour suivre les résolutions de l'Accord de Paris sur le climat de 2015. Et nous en sommes bien loin ! Seule une politique de transformation environnementale très engagée, avec une réduction accélérée des émissions de gaz à effet de serre, pourrait entraîner un changement.

Ne faudrait-il pas aussi réfléchir à une autre approche que celle visant à dominer - toujours et presque partout - la nature, à « exploiter » la planète et à « extraire » les ressources ? Ces incendies dramatiques fourniront peut-être, finalement, l'argument ultime pour convaincre les responsables politiques australiens et du monde entier de la nécessité de changer de modèle.

Jean-Philippe Grange
Conseiller consulaire Australie

Ma vie ailleurs

Catherine Blanche

Citoyenne du monde

Née à Paris il y a 38 ans, j'ai grandi dans le nord de la capitale avant de m'installer dans le 12e arrondissement. Peu après avoir obtenu mon diplôme d'éducatrice de jeunes enfants, j'ai intégré un service de soins de suite et réadaptation pour enfants dans un hôpital du Val-de-Marne. Déjà très attachée au service public, probablement un héritage familial, j'ai vite compris qu'il allait falloir défendre un secteur hospitalier en voie d'être démantelé au nom de la rentabilité. Pour moi, une seule solution existait : se syndiquer. C'est ainsi que je suis rentrée chez SUD Santé Sociaux et que, rapidement, je suis devenue représentante syndicale. Je me souviens avoir reçu les collègues dans notre petit bureau et écouter leurs demandes ; il m'a alors fallu étudier les textes de loi pour défendre toutes ces situations auprès de la direction ou lors des différentes commissions. J'avais tout juste 26 ans, j'avais soif d'égalité et de justice.

Je me plaisais dans mon travail, j'avais une vie sociale bien remplie, mais autre chose m'animait en parallèle : découvrir le monde. Classique, vous me direz ! Passionnée par les enjeux liés à l'éducation, c'est sous cet angle que j'ai effectué mes premières missions à l'étranger. Comme je travaillais à l'hôpital, je n'avais pas d'autre choix que de partir sur mes congés, et j'adorais ça ! De 2007 à 2009, j'ai donc passé toutes mes vacances à encadrer des formations pour professionnel.le.s de la petite enfance dans une petite école d'une banlieue défavorisée de Dakar, au Sénégal. Vous savez, ces projets typiques menées par des petites associations de solidarité internationale. Comme si mon énergie était à revendre, tout comme mon désir de toujours mieux comprendre notre monde, j'ai passé en parallèle une licence de sociologie. De fil en aiguilles, j'ai connu une autre association menant le même genre de projets dans le nord de l'Inde, à Lucknow, allez hop, une nouvelle destination.

J'étais enchantée avec tous ces projets, je commençais aussi à avoir envie de partir un peu plus loin, un peu plus longtemps… Mais pour cela, il fallait que je me professionnalise. Grâce à un congé de formation professionnelle, j'ai pu passer un Master 2 en développement local, et j'ai été tout de suite embauchée chez Asmae – Association Soeur Emmanuelle comme spécialiste des questions de petite enfance. Nous sommes en 2011 et me voilà repartie sur les routes entre le Burkina Faso, l'Egypte, Madagascar et la banlieue parisienne. Mes ami.e.s m'appelaient « la nomade » , mais en réalité, j'avais ce côté sédentaire d'aimer retrouver mon petit studio parisien, mon bar de quartier et ma petite vie locale.

En travaillant dans ces différents pays étrangers durant toutes ces années, j'étais frappée par les effets du réchauffement climatique, de la pollution, et par toutes les inégalités économiques et sociales qui y étaient liées. Je comprenais le désastre écologique auquel nous devions faire face. Et c'est dans mon arrondissement parisien que je me suis investie en intégrant le groupe local d'Europe Écologie – Les Verts. J'y ai découvert des militant.e.s ouvert.e.s au débat, cherchant sans cesse à aller à la rencontre des habitant.e.s pour échanger autour de la biodiversité, du logement, des ondes électromagnétiques, des transports, de la démocratie locale, etc. Je retrouvais ce qui me motivait depuis des années : comprendre les problématiques locales et accompagner les actrices et acteurs de terrain. Secrétaire du groupe local, j'ai finalement accepté de mener la campagne du candidat écologiste à la mairie de Paris, pour le 12ème arrondissement. Mais un autre défi m'attendait : avec mon époux chilien, nous avions décidé de partir nous installer à près de 12 000 km de là, de l'autre côté de la cordillère des Andes, à Santiago du Chili !

Nous sommes arrivés ici début 2014, à la fin de l'été, avec quelques valises et économies. Nous n'avions pas de travail. Mon niveau d'espagnol était passable. Je voulais prendre le temps de découvrir ce nouvel environnement, de comprendre cette autre culture. J'allais finalement pouvoir prendre de vraies vacances ! Rapidement, mes premiers projets professionnels sont tombés à l'eau et j'ai compris que ce nouveau chemin ne serait pas simple. Mais j'avais un appui : dès mon arrivée, j'avais pris contact avec l'association locale des Français.e.s de gauche, et c'est ainsi que j'ai connu Français du monde-adfe. La rencontre avec les membres de cette association et la participation à ses activités ont été d'une extrême importance : non seulement je m'y suis fait des ami.e.s, mais cela a été un soutien dans un moment où je n'avais plus vraiment de repères. Un accompagnement sur le chemin de l'insertion tout en maintenant sa propre culture, mais aussi le souci d'une unité autour des valeurs de gauche et de l'écologie. Composé de Français.e.s et de Franco-chilien.ne.s, ce groupe m'a aidée à mieux comprendre l'histoire du Chili à travers le lien particulier avec la France, je pense à la période de la dictature et de l'exil évidemment. Actuellement, le Chili vit une période de fortes tensions. La crise sociale qui a éclaté mi-octobre 2019 a mis en lumière les inégalités effrayantes que subissent de nombreu. ses.x Chilien.ne.s mais aussi des Français.e.s. Certain.e.s de nos compatriotes sont d'ailleurs présent.e.s dans les manifestations pour réclamer une éducation et une santé gratuites et de qualité, des salaires plus justes, des pensions de retraite dignes, une vraie protection de l'environnement, etc.

Aujourd'hui, six ans après mon arrivée au pied des Andes, en poste comme bibliothécaire au Lycée français de Santiago et maman d'un petit Franco-chilien, je me sens entièrement intégrée dans la société chilienne, comme dans la communauté française au Chili.
J'ai donc franchi le pas et accepté de conduire la liste avec Français du Monde pour les élections consulaires qui se dérouleront en mai 2020. Pour moi, cela signifie pouvoir être à l'écoute attentive de la communauté française, être à son service, et mettre la justice sociale, l'écologie, la solidarité et la fraternité au cœur de nos engagements. C'est ensemble que nous pourrons défendre toutes ces valeurs et mener à bien les projets qui nous tiennent à cœur !

Vie associative

SAN FRANCISCO

Français du monde-adfe a participé à la 4ème édition de la Marche des Femmes (« Women's March »), avant de se retrouver pour déguster la traditionnelle galette.

FRANCFORT

Francais du monde-adfe a organisé deux événements (Couscous solidaire et Fête de Noël) au profit de l'association « Pour un sourire d'enfants (PSE) ». La conseillère consulaire Anne Henry s'est rendue à Phnom Penh, au centre scolaire et de formation professionnelle de l'ONG francaise qui offre éducation scolaire et une formation professionnelle à des enfants et jeunes sans ressources.

ETHIOPIE

Sortie dans le parc national de Menagesha aux environs d'Addis Abeba : genévriers (plantés au 15ème siècle), babouins, colobes, antilopes de Menelik, phacochères, perroquets, touracos, aigles couronnés, etc.

COSTA RICA

Une réunion hebdomadaire, organisée par la section, qui permet à chacun de s'exprimer, de discuter et d'argumenter selon son niveau de français.

MAROC

A Meknès, Bérangère El Anbassi et Isabelle Frej ont présenté une réunion d'information sur la protection sociale.

Visite de Claudine Lepage au Sénégal

LA PETITE CÔTE

Avec les jeunes et les bénévoles du Centre de rééducation fonctionnelle de M'Bour, fondée et soutenue par « La vie en marche » **www.vie-en-marche.org**.

DAKAR

Rencontre avec les adhérents de la section.

NEW-YORK

Comme le veut notre tradition, les membres de l'association Français du monde-adfe ont confectionné eux-mêmes galettes des rois, galettes franc-comtoises et royaumes. Plus de 100 participants et la présence de nos deux conseillers consulaires élus, membres de notre association, Annie Michel et Julien Ducourneau.

QUEBEC

Bonne lecture au petit déjeuner...

TOGO

Français du Monde Togo : un bon moment de gourmandise pour le plaisir de partager une part de galette et un verre entre amis !

COTE D'IVOIRE

« Les Cartons du Coeur », une opération de collecte et de tri de cartons pour faire un don aux plus démunis, organisée par les élèves et les familles des écoles françaises et la section de Français du monde-adfe.

Entretien avec Hélène Conway-Mouret sénatrice représentant les Français établis hors de France

Elue en 2011 et réélue en 2017, Hélène Conway-Mouret est sénatrice des Français établis hors de France et actuellement vice-présidente du Sénat. Elle a été Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger dans le gouvernement Ayrault de 2012 à 2014. Proche de notre association depuis toujours, puisqu'elle était présidente de la section Français du monde-Adfe d'Irlande, de 1994 à 2011, elle a été vice-présidente du groupe Français du monde-adfe de 2006 à 2009 à l'Assemblée des Français de l'étranger, où elle a été élue à trois reprises (1997, 2000, 2006). Maîtrisant parfaitement les thématiques des Français de l'étranger, elle a été au cœur de la mise en application de la réforme concernant les conseillers consulaires.

En mai 2020, aura lieu l'élection des conseillers des Français de l'étranger, l'occasion pour revenir avec vous sur l'histoire de la représentation des Français de l'étranger. Résidant en Irlande pendant 25 ans, pouvez-vous nous raconter comment vous avez connu ce qui s'appelait à l'époque l'ADFE ? Et ce qu'ont signifié pour vous vos différents mandats ?

Installée en Irlande depuis plusieurs années, j'ai eu envie de me rapprocher de mes compatriotes que j'avais soigneusement « évités » jusqu'alors. L'intégration affective et familiale éloigne en effet l'idée même du besoin de la diaspora et de la communauté. J'ai entendu parler d'une association qui rassemblait des Français et s'appelait l'ADFE. J'ai commencé à participer à ses activités. Puis très vite, le président a quitté l'Irlande et j'en ai alors assuré l'organisation. J'ai, par la suite, été sollicitée pour figurer sur une liste afin de représenter l'Irlande dans la circonscription d'Europe du Nord à l'Assemblée des Français de l'Etranger. Élue en 2000, je me suis présentée pour un second mandat au scrutin majoritaire en 2006 pour la seule République d'Irlande. En 2011, j'ai conduit la liste soutenue par Français du monde-adfe à la sénatoriale. Nous avons alors gagné deux sièges.

L'évolution de la sociologie des communautés françaises de l'étranger a conduit à des changements dans leur représentation, avec notamment l'élection des députés en 2012, puis en 2017. Dans quelle mesure ces changements ont-ils amélioré la vie de nos compatriotes ? En quoi cela a-t-il représenté une avancée démocratique ?

J'ai soutenu la création de circonscriptions tendant à l'élection de députés des Français de l'étranger parce que je crois à la place de la représentation nationale dans la République et au rôle des parlementaires. Il était logique que les Français établis hors de France aient la même représentation que

Elections consulaires

ceux de métropole ou résidant dans les territoires ultra-marins. Et puis, en droit parlementaire, l'Assemblée nationale ayant souvent le « dernier mot », cela permettait de mieux défendre les intérêts de nos compatriotes à l'étranger, grâce à la navette entre les deux assemblées. Enfin, en théorie, les sénateurs traitent les sujets de façon transversale puisque notre circonscription est « planétaire », alors que les députés sont ancrés dans les leurs, avec leurs permanences. En pratique, notre engagement sur le terrain se recoupe et se complète. Je m'en félicite.

Les écueils de la réforme de 2013 étaient liés à la fois aux changements apportés dans l'exercice des mandats des conseillers élus depuis longtemps et qui, d'élus sur des circonscriptions souvent très vastes, devenaient des élus de proximité avec le sentiment de perdre en influence et en statut. La difficulté était aussi dans les changements que cette réforme devait imposer à une administration peu encline à travailler avec des « élus locaux » au sein de conseils consulaires. Ma démarche ne tendait pourtant à rien d'autre qu'à approfondir la vie démocratique à l'échelle locale en parachevant la réforme portée en 1981 par Claude Cheysson et en permettant aux élus de formuler des avis sur les questions consulaires ou d'intérêt général.

Les enjeux étaient également de réformer l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) pour lui donner une autonomie à laquelle elle aspirait depuis longtemps, avec l'élection de son président et l'adoption de son règlement intérieur. Il s'agissait aussi, in fine, d'élargir et réformer le collège électoral des douze sénateurs dans un contexte où certains membres de la Haute assemblée qui se retrouvent aujourd'hui au sein de la LREM désiraient surtout en profiter pour en réduire drastiquement le nombre ! Le dernier enjeu était de convaincre de tout cela la droite sénatoriale qui s'est malheureusement opposée jusqu'au bout à cette réforme !

L'apparition des conseillers consulaires a eu un effet sur la composition de l'Assemblée des Français de l'étranger, considérez-vous que cela a eu un impact positif notamment concernant une connaissance plus précise des situations locales ?

J'avais conçu l'articulation entre les conseillers consulaires (qui ont élu en leur sein 90 d'entre eux pour siéger à l'AFE) et les élus AFE comme une extension du mandat local pour ceux-ci ; un peu comme si le conseiller départemental n'était qu'un conseiller municipal que l'on aurait désigné pour siéger à un niveau territorial différent. Ceux qui souhaitaient deux mandats différents et poussaient notamment à des élections séparées ont longtemps entretenu la confusion en prétendant que les élus AFE détenaient un mandat différent.

De fait, ce sont bien les problématiques locales dont ils traitent à l'AFE en les croisant, un peu comme nous le faisons au Sénat. J'ajoute que vouloir ignorer les conséquences que la création de députés des Français de l'étranger avait eu sur les conseillers à l'AFE (tant quant à leurs compétences que quant à leurs circonscriptions), c'était prendre le risque de voir se poser la question de la suppression de l'AFE elle-même, ce que certains manifestement ont encore à l'esprit.

Cette réforme tendait donc aussi à pérenniser une assemblée dont je sais l'utilité pour y avoir siégé. Cependant ce qui manque encore est une mise en réseau pour chacun des élus AFE qui devrait non seulement se reposer sur celles et ceux qui l'ont élu à l'AFE pour porter à Paris les sujets locaux, mais rapporter les délibérations et travaux de l'AFE.

Le réseau des conseillers consulaires couvre la planète et nous avons pour la première fois des contacts partout dans le monde. Nous savons par exemple ce qui se passe réellement dans certains pays en crise grâce aux messages de nos conseillers avant que les médias ne s'en saisissent. Alors, « alimentons-les » davantage et sollicitons-les plus encore !

Si les réformes mentionnées précédemment ont bouleversé les relations entre les élus et les Français de l'étranger, elles ont parallèlement modifié le collège électoral et par conséquent l'élection des Sénateurs (élus par les grands électeurs). Pensez-vous que cela ait entraîné une amélioration de la représentation ?

Les conseillers sont plus nombreux et présents dans les pays où nous avons un poste diplomatique et donc une communauté française. Il est donc naturel que leur composition soit plus représentative des différentes tendances politiques comme de la société civile.

Finalement, à quelques mois de la nouvelle élection de ceux et celles qui s'appelleront désormais les Conseillers des Français de l'étranger, quel regard portez-vous sur le rôle des conseillers consulaires ? Les limites de leurs actions et les bénéfices concrets pour nos communautés ?

Cette réforme était nécessaire après celle portée par Claude Cheysson. Pour moi, c'était une étape supplémentaire pour aller vers la démocratie participative à laquelle je crois et des élus qui exercent leur mandat au plus proche de nos concitoyens. J'ai proposé le changement de nom pour « conseiller des Français de l'étranger », refusé par la majorité sénatoriale mais finalement adopté à l'Assemblée nationale. Je fais ce rappel pour montrer que nous devons continuer à améliorer l'avancée qu'a constitué la réforme que j'ai eu l'honneur de porter il y a sept ans et dont je sais, même si tout ne pouvait pas être repris, qu'elle s'est très largement appuyée sur les travaux et les réflexions de Français du monde-adfe.
Que ceux qui sont aujourd'hui candidats, y compris contre les valeurs que nous portons, aient au moins l'honnêteté de nous remercier de cette avancée démocratique. J'ajoute que nous devons être attentifs aux évolutions que nous pouvons apporter afin de faciliter le mandat des élus et le rendre encore plus efficace. Alors que des économies nouvelles entraînent des suppressions de postes dans les consulats, quand ceux-là ne ferment pas, nos compatriotes auront de plus en plus besoin de leurs élus. Et si certains n'ont pas abandonné l'idée de supprimer l'AFE, d'autres aujourd'hui aimeraient également supprimer les conseillers consulaires. Rien n'est jamais acquis. Jamais.

Propos recueillis par Florence Baillon

Portraits de nos conseillers consulaires : un retour d'expérience sur leur mandat

Dans ce numéro du magazine consacré à l'élection consulaire, nous avons choisi de donner la parole à nos conseillers qui ont réalisé leur propre portrait. Des histoires variées et diverses, à l'image des membres de notre asosiation, et un bilan de leur mandat qui s'achève.
Connaisseurs des situations locales grâce à leur expérience de terrain, experts des thématiques liées aux Français établis hors de France et aux binationaux, ils partagent leurs difficultés et leurs satisfactions d'élus de proximité.

Pierre Ory, Corée du Sud et Taïwan

Mon départ de France, dès 1991, s'est fait dans le cadre du volontariat au service national en coopération, pour lequel j'ai été envoyé au Japon. J'ai vécu ensuite aux Etats-Unis, et à Taïwan ; je suis installé à Séoul depuis 25 ans. Enseignant de formation, j'ai exercé des missions variées, cristallisées autour du même objectif, celui du service rendu à nos compatriotes en résidence à l'étranger. Souhaitant me mettre au service de notre communauté après un long cheminement militant, j'ai été élu en 2014 conseiller consulaire sur notre circonscription, qui recouvre la Corée du Sud et Taïwan.

J'ai cofondé en 1995 la section Fdm-adfe en Corée, avec Benjamin Joinau et Annick Flamant notamment. Différents projets ont vu le jour au service de la communauté. Le marché de Noël solidaire, par exemple, co-organisé depuis quelques années avec une autre association, nous permet de réunir des fonds pour asseoir nos actions solidaires au bénéfice des plus démunis. Le travail de notre section locale passe avant tout par des actions utiles, comme l'assistance aux nouveaux compatriotes expatriés en Corée, l'aide aux familles pour remplir leur dossier de demande de bourses scolaires, la recherche de stages... Enfin, pour répondre à un réel besoin du terrain, nous avons monté le Groupe d'Accompagnement des prisonniers Corée du Sud–Taïwan. L'idée était d'offrir une assistance lors des procès, pendant la période d'incarcération, par des visites régulières et un contact avec les familles. Par ailleurs, nous avons cofondé, avec deux compatriotes, le Fonds d'entraide sociale Corée, qui propose des prêts sans intérêt au bénéfice de Français faisant face à des coups du sort. Enfin, je me suis engagé depuis deux ans au Comité de gestion de la mutuelle MGEN, pour répondre à une préoccupation forte de nos compatriotes, en Corée, comme ailleurs : celle de la couverture santé et de la prévoyance.

Le mandat de conseiller consulaire est exigeant car il s'agit de répondre au mieux aux besoins de la communauté. C'est avant tout un travail d'écoute et d'analyse du terrain, pour repérer les besoins et y répondre en relation étroite avec la chancellerie consulaire, que je tiens à saluer pour son grand professionnalisme. Le conseiller consulaire est également présent pour soutenir les Français dans leurs démarches et faire remonter les dossiers qui peuvent poser problème. En ce sens, Français du monde-adfe, qui siège à différentes commissions au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ainsi que nos parlementaires, sont d'une aide fort précieuse. En effet, sans ce soutien, le conseiller consulaire serait bien isolé et son action serait évidemment moins performante.

Être élu au service des Français requiert une grande disponibilité pour siéger aux différentes commissions statutaires, mais aussi pour répondre aux demandes individuelles, qui sont la part la plus importante de la mission, celle qui n'est pas visible car discrète, mais pouvant être chronophage... Actuellement, la crise sanitaire autour du coronavirus occupe beaucoup les élus, particulièrement en Asie. Une des difficultés, en tant qu'élu sur ma circonscription est qu'elle couvre deux pays non mitoyens. Cela implique des déplacements pour siéger et rencontrer les Français. J'ai été fort heureusement aidé en ce sens par ma colistière et de nombreux relais sur place avec qui j'ai pu coordonner mon action.
Enfin, une profonde connaissance du pays d'accueil, de ses problématiques, du fonctionnement de son administration sont bien évidemment autant d'atouts pour que le conseiller consulaire puisse se mettre efficacement au service de la communauté.

Amaury Sainjon, Québec

Alors que j'habitais entre Toulouse et Strasbourg, en 2009 j'ai posé le pied pour la première fois au Québec pour un échange à l'Université Laval, à Québec. Cette expérience à l'étranger ne devait durer que neuf mois… Dix ans plus tard, j'y suis encore ! Je suis « tombé en amour » pour le pays et ses habitants dont j'avais beaucoup à apprendre.

Aujourd'hui, je suis responsable des communications à « Action patrimoine », une association sans but lucratif qui a pour mission de mettre en valeur et de faire connaître le patrimoine bâti et les paysages culturels du Québec. Auparavant, je travaillais dans un organisme communautaire qui permet aux personnes à faible revenu de pratiquer gratuitement des loisirs, qu'ils soient sportifs ou culturels.
En arrivant dans un pays francophone, il est parfois tentant de croire que l'on n'aura pas d'efforts à faire pour s'intégrer. Toutefois, ce n'est qu'au moment où j'ai embrassé la culture québécoise que j'ai pu réellement m'intégrer. À plusieurs égards, le Québec est un pionnier, notamment sur les questions sociales comme la reconnaissance des couples homosexuels, la durée hebdomadaire du travail, l'égalité des genres ou l'euthanasie.

En 2011, je me suis rapproché de la section Français du Monde-adfe pour être assesseur lors des élections législatives et présidentielles de 2012. C'est ce goût de m'impliquer dans la vie démocratique des Français de l'étranger qui m'a amené ensuite à être bénévole, puis administrateur de la section. En 2014, avec les autres membres de la circonscription, nous avons créé la nouvelle section Français du Monde-adfe Québec afin de mieux coller aux réalités locales.

En octobre 2017, je suis devenu conseiller consulaire. À mes yeux, un rôle important des élus de proximité est de favoriser le lien entre la communauté français et le consulat. Le réseau consulaire français est une ressource très précieuse à laquelle nous avons accès, et que beaucoup d'expatriés d'autres pays nous envient ! Les conseillers des Français de l'étranger (nouvelle appellation des conseillers consulaires après l'élection à venir en mai 2020) accompagnent le travail du consulat grâce à leur connaissance de la communauté française et du pays d'accueil.

Les élections de cette année permettront justement à nos concitoyens de choisir de nouveaux représentants, et un des défis sera de les sensibiliser à l'importance de ces élus qui sont encore souvent méconnus. Un défi à la hauteur des membres de notre association qui fête ses 40 ans cette année ! Bon anniversaire, Français du monde-adfe.

Catherine Libeaut, Pays-Bas

Après une année d'expatriation au Canada en famille, le retour en France n'a pas été facile et nous avons vite décidé de repartir à l'étranger. Une opportunité professionnelle s'est présentée aux Pays-Bas, dans la région de La Haye : j'y vis maintenant depuis 20 ans et j'en suis ravie !
Travailleuse sociale de formation, je me suis investie dès mon arrivée dans le milieu associatif à travers l'association de parents d'élèves du lycée français de La Haye et d'Amsterdam -UPI-APA- et, plus tard, à Français du monde-adfe au niveau local et national. Je me suis aussi impliquée à l'école néerlandaise -primaire et secondaire- où mes enfants ont été scolarisés, en mettant en place le dispositif DELF Junior.

Élue de la République Française en mai 2014, au suffrage universel direct par les Français vivant aux Pays-Bas, sur la liste « Une présence engagée et de proximité aux Pays-Bas », soutenue par Français du monde- adfe, j'établis la connexion entre la communauté française et les instances administratives. Pour être ce lien actif, il faut se rendre disponible pour rencontrer, écouter et relayer les attentes de nos compatriotes. Pour y parvenir, j'exerce assidument ma fonction d'élue au sein des conseils consulaires sur la sécurité, l'emploi et la formation professionnelle, l'action et la protection sociale et l'attribution de bourses scolaires.

Durant ce mandat, je me suis attachée à étendre et à enrichir ce lien de proximité et engagé. J'assure régulièrement des permanences consulaires dans les locaux administratifs. J'organise des rendez-vous individuels où des sujets comme la retraite, la fiscalité ou bien le retour en France peuvent être abordés. Je participe à des évènements menés par et pour notre communauté, sur tout le territoire néerlandais, et publie une lettre d'information mensuelle.

Par l'organisation et l'animation de rendez-vous citoyens sur la transition écologique et la lutte contre la pauvreté avec ATD Quart monde, nous avons sensibilisé notre communauté à la défense d'une alimentation saine et durable en répertoriant les circuits courts et locaux. Nous avons lancé le mouvement « Nous voulons des coquelicots » aux Pays-Bas et relayé l'action pour la justice climatique de « Notre affaire à tous » pour la reconnaissance du crime de l'écocide, forts de l'expérience néerlandaise avec Urgenda.

Durant ces six années d'expérience et d'engagement citoyen, riche de la connaissance du terrain et de ses problématiques, je suis motivée pour mener à nouveau une liste de gauche écologique et solidaire aux élections du 17 mai 2020 pour continuer à défendre nos valeurs du respect du Vivant.

Marianick Urvoy, Egypte

Je vis et travaille en Égypte depuis 24 ans. Originaire de Bretagne, diplômée de Sciences Politiques et directrice de projet au Département International de l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes), j'ai mené des projets de développement en Inde, en Pologne, en République tchèque, au Vietnam, dans les Territoires palestiniens, en Jordanie et en Syrie, dans le cadre de missions de courte durée, financées par l'Union européenne, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations unies et l'AFD (Agence française de développement), à partir de ma base au Caire. Avec une équipe de formateurs de l'AFPA, j'ai remis en état vingt centres publics de formation technique égyptiens dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment, de l'hôtellerie, et du prêt-à-porter. Depuis 2006, je suis consultante indépendante et j'effectue des missions de courte durée, sur place ou dans la région, toujours dans le domaine de la formation professionnelle.

Je suis membre de Français du monde-adfe depuis 20 ans et ai été la présidente de la section locale pendant 10 ans, jusqu'à mon élection en tant que conseillère consulaire pour l'Egypte en 2014. Je continue à y être très active car les membres de notre association, tous très engagés dans leur vie professionnelle, ne disposent pas du temps nécessaire pour l'animation des activités culturelles, festives et caritatives développées au niveau associatif.

J'assure aussi une permanence « emploi-formation » au consulat, depuis maintenant 15 ans, et je m'intéresse particulièrement aux familles des enfants boursiers, mais aussi aux personnes âgées françaises qui vivent en Egypte et dont certaines ont pratiquement perdu tout lien avec leur famille.

Et je n'oublie pas les ressortissants français incarcérés en Egypte. Les problèmes liés à la prise en charge par la CFE sont récurrents et demandent une attention très soutenue. Nos compatriotes rencontrent, en effet, des difficultés particulières pour financer leurs contributions d'une part, et se plaignent par ailleurs du faible niveau des remboursements.
Ce problème est particulièrement important pour les retraités qui ont pour seul revenu une pension de réversion. La catégorie aidée est alors d'un grand secours.

Etre conseillère consulaire consiste à effectuer vraiment un travail de terrain, à l'écoute de nos compatriotes expatriés, qu'ils soient de passage ou résident en Egypte depuis de longues années. Je trouve qu'il est passionnant de contribuer, avec l'aide des consulats, à résoudre les problèmes administratifs ou sociaux de nos compatriotes en difficulté à travers les différents conseils (Enseignement, Affaires Sociales ou Sécurité) et à mettre du lien entre nos compatriotes à travers les associations. Pour la majorité des membres de Français du monde-adfe, il s'agit de leur faire découvrir l'Egypte, pays très attachant où j'ai choisi de continuer à résider avec, bien sûr, des séjours prolongés en France.

Yvonne Trah-BI, Côte d'Ivoire

Soutenue par une équipe soudée, connue par mon engagement à Français du monde-adfe et aussi par ma profession d'enseignante, j'ai été élue conseillère consulaire en 2014 dans ce pays d'Afrique de l'Ouest où je suis arrivée en 1980 avec mon mari et nos deux enfants.

Mes trois collègues et moi-même avons eu la chance que le consulat nous propose un bureau Nous nous sommes répartis les demi-journées mais, en fait, je suis la seule à y tenir une permanence chaque mardi matin. Au début, quelques rendez-vous, puis de plus en plus. Je pense que mon nom typiquement ivoirien a aidé certains binationaux à franchir la porte du consulat de France. Et puis, lorsqu'une question devenait trop pointue, je pouvais directement avoir la réponse auprès d'un agent du service concerné.
Le conseiller consulaire, élu de terrain, est sensé être spécialiste dans de nombreux domaines et sur des dossiers particulièrement compliqués : demande de nationalité, certificat de capacité à mariage, déclaration de naissance… Merci aux agents de l'état-civil pour leurs éclaircissements ! Mais aussi établissement ou renouvellement de CNI ou de passeport, inscription consulaire, pas vraiment de problème à ce niveau, seule la prise de rendez-vous obligatoire via Internet met quelques compatriotes dans l'embarras et la présence in situ permet alors de désamorcer les difficultés.

Le service social était mon interlocuteur régulier : inscription à la CFE, dossier de demande de bourse, adoption, possibilité de rapatriement ou d'évacuation sanitaire, problème avec la caisse de retraite… Quand la situation est trop complexe et urgente, une voix autorisée fournissait alors la réponse.
Et parfois c'était le consul ou le vice-consul qui tranchait !
Il m'est arrivé de me définir comme celle qui ouvrait les portes. Et j'ai beaucoup apprécié le professionnalisme et la disponibilité de tous les agents.
A ces demi-journées hebdomadaires de permanence se sont ajoutés les six à huit conseils consulaires annuels, où les échanges d'informations sont éminemment utiles, les conseils d'établissement car la vie de nos écoles reste une préoccupation majeure des Français résidant à l'étranger, la présence aux cérémonies officielles, les rencontres pour se présenter aux nouveaux responsables consulaires ou de l´ambassade, la participation aux activités associatives permettant de connaître le maximum de compatriotes.

La mission d'un conseiller consulaire demande beaucoup de disponibilité, de connaissances des rouages de notre administration et d'empathie pour accueillir, écouter et aider nos compatriotes à la recherche d'une réponse ou d'une solution, que j'ai aussi pu trouver à notre bureau de Paris ou près de nos sénateurs.
Ces six années furent une suite d'expériences humainement enrichissantes et lorsqu'un dossier particulièrement complexe a abouti, j'ai éprouvé une joie évidente en recevant les remerciements du compatriote.

Le dossier / Elections consulaires

Michelle Speronel-Mwenetombwe, République Démocratique du Congo

Je suis originaire de la Guadeloupe, île lointaine des Caraïbes. J'ai grandi en Ile-de-France et fait mes études à Paris IV-Sorbonne. En septembre 1968, j'ai rencontré un Zaïrois qui deviendra mon époux en 1976, année de mon installation à Kinshasa. J'ai commencé à travailler à l'université de Kinshasa en qualité de Secrétaire de Cabinet du Recteur, poste que j'ai ensuite occupé au Ministère de l'Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique, avant de regagner l'université de Kinshasa. En 1995, j'ai été engagée au Lycée Français de Kinshasa, recrutée locale comme gestionnaire.

C'est à cette époque que j'ai adhéré à l'ADFE. Mes trois enfants sont nés à Kinshasa et ont évolué soit au lycée français, soit dans des écoles congolaises (pour l'aînée). La vie à Kinshasa n'a pas été un long fleuve tranquille étant donné les difficultés politiques qui ont émaillé ces quarante-quatre années passées hors de France. En 1991, suite à des pillages, le lycée français a fermé ses portes et l'ordre d'évacuer le pays a été donné par les autorités françaises, d'où une année scolaire passée en Guadeloupe. Année très difficile pour mes enfants séparés de leur père, si bien que lors de la seconde évacuation, en 1993, j'ai décidé de rester à Kinshasa et de scolariser mes enfants dans une structure zaïroise, jusqu'en 1995.

Dès 1996, la section de l'ADFE a été très active en organisant des rencontres avec les compatriotes et des moments de convivialité dans un pays qui était devenu très difficile. Beaucoup de Français avaient été victimes de la perte de leurs biens et ces rencontres offraient un moment de détente très apprécié. Durant toutes ces périodes troublées, nous pouvons dire que nous avons toujours eu une oreille attentive au sein de l'Ambassade, même si nous n'étions pas toujours d'accord sur certaines prises de position vis-à-vis du Zaïre, devenu République Démocratique du Congo.

Sur le plan sanitaire, nous avons longtemps bénéficié d'un centre médical mais, pour des raisons financières, ce centre a été supprimé comme presque partout en Afrique. Beaucoup de Français, pour la plupart des binationaux, n'avaient pas accès à la Caisse des Français de l'Etranger parce que c'était trop cher… Heureusement, les recrutés locaux du lycée français ont enfin pu y accéder, après de nombreuses années de réclamations et la mise en place de la troisième catégorie aidée. La CFE, grâce à sa nouvelle politique, sera certainement plus accessible, surtout aux jeunes qui arrivent maintenant en RDC en grand nombre, bien que le pays ne soit pas encore bien stabilisé.

Les relations avec l'Ambassade ont toujours été agréables, pour le bénéfice de nos compatriotes. Mon regret est de voir que les jeunes ne s'investissent plus dans des associations à but non lucratif. On dirait qu'il y a en République Démocratique du Congo un désengagement, peut-être dû aux difficultés quotidiennes à vivre dans ce pays, qui est pourtant si attachant…

Monique Curioni, Washington

Une histoire banale chez les expatriés. Départ et retour programmés et puis rien ne se passe comme prévu. Avec ma famille, j'ai quitté notre petit village de Provence pour un an et nous ne sommes plus revenus y vivre. Cela fait vingt-cinq ans que nous sommes installés dans la banlieue de Washington. C'est ce que disent les chiffres.

Cette nouvelle étape de notre vie a été celle de la continuité. Lorsque nous avons préparé notre installation ici, l'une de nos premières surprises fut d'apprendre qu'il existait un réseau «d'établissements français» à l'étranger, ainsi chacun de nos enfants allait pouvoir poursuivre sa scolarité et je n'aurais pas à interrompre ma carrière d'enseignante. Ce fut celle aussi de la découverte de nouveaux comportements, d'un nouveau mode de vie : les voisins qui frappent à la porte des nouveaux voisins pour se présenter et offrir un petit cadeau de bienvenue, constater l'absence de limites marquées des terrains qui entourent les maisons… Mais les temps changent, les maisons anciennes sont remplacées par des «mansions» empiétant sur les jardins et les clôtures se dressent bien hautes ! Nous avons dit à notre voisin qu'il n'avait pas installé une «neighbor friendly fence». Il a hoché la tête et il a souri !

Notre adaptation a été facilitée par le fait que nous savions que la durée de notre séjour était limitée, qu'il fallait pleinement profiter de tout et dans un esprit positif.

C'est dans le même esprit que nous avons vécu la prolongation de notre séjour d'une deuxième année. Quand il a été décidé de rester de façon permanente, chacun de nous avait pris ses marques et créé des liens. C'est à cette époque que j'ai rejoint la section de Français du Monde comme adhérente. Sa présidente, Kersti Colombant, était une figure engagée au lycée Rochambeau où elle enseignait. La section organisait des événements variés. Les réunions d'information étaient très suivies. J'ai ensuite fait partie du Bureau que je n'ai plus quitté !

En 2014, la mise en place de la réforme de la représentation des Français de l'étranger permettait de faire à l'échelle de la circonscription ce que notre section faisait à un niveau plus restreint : information, accompagnement et aide. J'ai souhaité exercer ce mandat. Ce que j'apprécie le plus dans ma mission d'élue de proximité, c'est d'aller à la rencontre de nos compatriotes. C'est une occasion unique d'échanger. En cas de difficultés, je suis souvent considérée comme le dernier recours. Mais pour apporter des réponses aux problèmes qui nous sont présentés, il est indispensable de travailler en équipe. Sans le relais et l'intervention d'Annie Michel, Conseillère à l'AFE, que je sollicite régulièrement, je serais sans moyen pour répondre à certaines demandes.

Les élections de 2020 s'avancent. Notre liste présentera des candidats aux profils variés, résidant dans différents états de la circonscription, menée par une femme et partageant les mêmes valeurs. Nous sommes fiers de participer à cette élection et de défendre une liste de gauche.

Helena Herbstova Briard, République Tchèque

En tant que journaliste, j'ai vécu et travaillé dans plusieurs pays et, depuis 20 ans, je vis à Prague, capitale de la République tchèque. Je suis binationale et Prague est ma ville natale, ce qui me permet de dire que je la connais assez bien.

La République tchèque, membre de l'Union européenne depuis 2004, est un pays calme habité par plus de 10 millions de Tchèques et presque 500 000 étrangers, notamment des Slovaques et des Ukrainiens. C'est un pays développé, avec une croissance économique de 2,5% par an, une hausse annuelle des salaires et des retraites de 7% et un niveau de chômage un peu au-dessus de 2%. Le niveau de vie est donc assez élevé, même si le salaire moyen des Tchèques ne s'élève qu'à 1 330 € par mois.

La section Français du monde-adfe existe en République Tchèque depuis le début des années 80. Durant les dix premières années, elle a aidé les Français liés à des conjoints tchécoslovaques, maintenu les contacts avec la France, fourni la presse française et organisé des rencontres amicales au sein de la communauté. Aujourd'hui, il s'agit aussi d'aider les Français qui viennent en Tchéquie, que ce soit pour suivre des études, pour des raisons professionnelles ou pour y passer leur retraite. La section organise des débats sur l´actualité, informe sur la situation dans le pays et fournit des informations utiles pour les démarches des Français auprès des institutions locales et françaises.

La création des représentants locaux des Français de l'étranger a été perçue comme un pas en avant très positif. Je trouve que le travail du conseiller consulaire est comparable à celui du conseiller municipal, comme j'ai pu le constater durant mon mandat de quatre ans au sein du Conseil municipal de Prague : on a le même poids et la même importance.

De plus, les conseillers consulaires en République tchèque bénéficient du soutien des services consulaires de l'Ambassade de France, et peuvent ainsi faciliter la vie des Français à l'étranger et représenter la France.

Martine Vautrin Djedidi, Tunisie et Libye

1974, j'ai 20 ans à Paris et un emploi d'assistante commerciale. Fréquentant le Quartier latin, j'y rencontre mon futur compagnon, étudiant en pharmacie. Il est tunisien. Après avoir vainement tenté de trouver un emploi dans un environnement professionnel où son nom et sa nationalité sont peu vendeurs, il part en Tunisie où il est attendu pour créer une officine dans un pays où les besoins dans le secteur de la santé sont nombreux. Je le rejoins deux ans après, et trouve un emploi dans le secteur touristique.

Bien intégrée dans un environnement familial et social accueillant, refusant de m'inscrire dans un communautarisme franco-français, à l'aise dans un pays largement francophone à l'époque, je reste longtemps éloignée des associations de Français à l'étranger, même après la naissance de mes deux enfants. L'élément déclencheur fut l'accès difficile de mes enfants au système scolaire français. Peu après, je répondis positivement à la sollicitation de membres du club de marche de l'ADFE. C'était parti ! Présidente durant sept ans de ce qui deviendra Français du Monde-adfe Tunisie, avec la création en 1981 d'un journal envoyé à tous les Français résidents et publié régulièrement jusqu'en 2010.

En 2009, la Tunisie est le seul pays qui voit l'élection de trois femmes conseillères à l'AFE, dont je fais partie. En 2014, je suis élue conseillère consulaire pour la Tunisie et la Libye, puis à l'AFE pour l'Afrique du Nord. En 2016, je suis honorée de recevoir la Légion d'honneur, mais surtout étonnée d'être récompensée par la nation pour des services que nous sommes, de par le monde, nombreux à rendre ; c'est pourquoi cette distinction fut symboliquement partagée avec les militants de Français du monde-adfe Tunisie.

Au fil des années, les questions auxquelles nous sommes amenés à répondre deviennent de plus en plus complexes, au-delà des questions de base et de l'information, avec la mobilité, les parcours de vie sur plusieurs pays, la diversité des législations nationales. Même si les informations sont disponibles sur internet, elles ne sont pas toujours aisées à trouver. Les communautés évoluent aussi : nous sommes plus de 30 000 aujourd'hui, dont presque 70 % de double nationaux, et beaucoup n'ont plus une parfaite maîtrise de la langue française.

Alors, experts les conseillers ? Certes pas. Nous sommes à la fois SOS-dépannage et assistante sociale. Tous les aspects de la vie de ressortissant français hors de France sont abordés. Tous ne sont pas anecdotiques et recouvrent le plus souvent des situations difficiles et de plus en plus de fragilité sociale.

Le défi de la prochaine échéance ? Continuer. A accompagner, défendre, aider, renseigner, soutenir nos compatriotes. Résister. Rester fidèles à des engagements de gauche, justice sociale, équité, lutte contre le désengagement de l'état, le démantèlement du service public, le détricotage de nos systèmes de protection sociale. Avancer. Poursuivre le soutien à la société civile tunisienne et aux forces progressistes, quand elles sont engagées pour les droits humains et la préservation de l'environnement.

Elisabeth Kanouté, Mali

Elisabeth, Aïssé, 2 prénoms pour évoquer une double culture, française par une mère grenobloise, et malienne par un père né à Toukoto, petit village de brousse à 300km de la capitale. Un premier départ pour le Mali dans la vague des mouvements d'indépendance des années 60. Une école primaire et secondaire et des évènements qui allaient influencer mes futurs choix de vie : professionnels avec la confrontation brutale avec toutes ces maladies de la pauvreté, la lèpre, l'onchocercose… ; politiques et associatifs, avec ma première rencontre avec Marie-Hélène Beye, professeure de français passionnée et passionnante, qui allait devenir, de 1989 à 2014, l'âme de la section Français du monde du Mali.
Mais ce sont des raisons familiales, en 1991, qui ont motivé mon retour au Mali après 15 ans de séjour parisien. Un diplôme d'infirmière spécialisée, une formation de cadre, un mariage, trois enfants pour retrouver nos 8000 compatriotes installés dans ce grand et chaleureux pays d'accueil : le Mali.

En 1992, je deviens l'infirmière du centre médico-social de l'ambassade de France. Je me retrouve plongée au cœur des préoccupations les plus importantes de nos compatriotes, leur santé, à un moment où les structures médicales privées étaient quasiment inexistantes. Un travail qui m'a amenée à m'impliquer dans la vie de nos compatriotes. Et c'est donc tout naturellement que j'ai intégré le bureau de Fdm-adfe Mali. Un engagement électif a suivi en 2009 sur la liste de Marie-Hélène Beye, puis en 2014 pour mon élection consulaire sur la liste « Français du monde : à gauche ».

En cette veille d'élection pour laquelle je me porte à nouveau candidate, il est important de rappeler que Fdm-adfe Mali s'est pleinement engagé dans de nombreux événements en 2019 : une conférence sur l'emploi réunissant plus de 150 jeunes à la recherche d'un travail ; la participation à une campagne de reboisement en partenariat avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable ; le soutien régulier à l'AMALDEME (association malienne de lutte contre les Déficiences Mentales) et son école inclusive créée et dirigée par une compatriote ; des engagements caritatifs, culturels, humains et, surtout, une présence appuyée lors des conseils consulaires pour défendre nos compatriotes et être leur relais auprès de nos parlementaires. Des grands défis attendent les futurs conseillers des Français de l'étranger, plus de responsabilités au sein des conseils consulaires, tout particulièrement au Mali, pays en guerre où l'information auprès de nos compatriotes déplacés ayant quitté les zones de conflits est importante : retrouver un travail, une école de qualité et de la confiance.

La conjoncture politique française nous interpelle, quant à elle, au vu du recul des droits sociaux, de la baisse des crédits de l'AEFE, de la complexité et de la dématérialisation des démarches administratives. Des qualités d'écoute, de patience et un engagement pour des valeurs de gauche, solidarité et justice sociale, permettront de relever les défis de ces six années à venir.

Malika Rabia, Nicaragua, Honduras, Costa-Rica

Je vis depuis plus de 30 ans au Nicaragua et réside à Managua, la capitale. Les « hasards de la vie », ainsi que le contexte de la dictature au Chili où j'ai vécu, m'ont amenée à m'y installer avec ma famille. Dès notre arrivée, j'ai intégré le Comité de solidarité avec le Nicaragua en tant que militante et participé au suivi de brigades (construction d'écoles, adduction d'eau, cueillette du café en zone rurale…). Infirmière de profession, je me suis engagée auprès d'une association suisse pour l'accompagnement dans la formation empirique de sages-femmes en province.

En 1991, avec Sylvaine Fournier (décédée en 2018), nous avons créé la section ADFE Nicaragua. La section a organisé des activités publiques très appréciées des Français comme des Nicaraguayens. Lors du passage de l'ouragan Mitch, nous avons organisé une collecte en coordination avec la section locale de l'UFE et aidé à la reconstruction de maisons à Dipilto (nord du pays). Ce fut une belle initiative collective de solidarité envers la population nicaraguayenne.

Lors des élections des conseillers consulaires en mai 2014, j'ai été élue deuxième sur la liste de la gauche pour la deuxième circonscription d'Amérique Latine et Caraïbes (Costa Rica, Honduras et Nicaragua) soutenue par Français du monde.

Nous sommes trois élus sur notre circonscription ; entre 2014 et 2017, nous assistions aux conseils consulaires au Costa Rica et au Nicaragua, puis au Guatemala, car c'est le pays auquel est désormais rattaché le Honduras, dont les services consulaires ont été fermés en juin 2014. Vous pouvez donc imaginer la simplicité du travail de « proximité » que nous devons effectuer, dans ces conditions ! Indépendamment de ces difficultés, je tiens à souligner l'excellente communication et coordination que j'ai pu constater entre les différents services consulaires et les Ambassadeurs des quatre pays concernés.

Nous assumons entièrement notre responsabilité d'élus consulaires et n'hésitons pas à donner de notre temps pour trouver des solutions ou guider les Français en difficulté. Tout au long de ces six années, j'ai reçu l'aide précieuse des parlementaires proches de Français du monde-adfe.

Je conseille aux candidat-es de bien prendre conscience de l'engagement qu'ils devront assumer auprès de nos concitoyens. Nous ne sommes pas des fonctionnaires mais bien des élu(e)s et à aucun moment notre rôle n'est de les remplacer, d'ailleurs le changement de nom devrait aider à éviter la confusion. Nous sommes le lien de proximité et cela implique de la disponibilité. Cela nous engage également à nous informer sur plusieurs domaines : retraites, lois, démarches administratives, affaires sociales, bourses… ce qui prend du temps. Notre « visibilité » en tant que conseillers consulaires est celle du terrain et de la proximité au sein de notre circonscription.

Entretien avec Mehdi Ben Lahcen, président du groupe « Français du monde, Ecologie et Solidarité » à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE)

Pouvez-vous nous rappeler l'histoire de l'AFE, qui a connu des modifications liées aux changements dans la représentation des Français de l'étranger ?

L'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) a été créée en 2004. Elle a succédé au Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE) mis en place 1948. La première véritable réforme du CSFE interviendra avec la Loi de 1982, qui instaure notamment l'élection au suffrage universel des délégués au CSFE, qui n'est plus composé de personnalités désignées, et l'élection des 12 Sénateurs par les seuls membres élus du CSFE.

La loi de 2013 a réformé profondément la représentation politique des Français établis hors de France en offrant une représentation de proximité avec la création des conseils consulaires, en rénovant le fonctionnement de l'AFE et en élargissant le collège électoral des douze sénateurs représentant les Français établis hors de France.

Comment est organisée l'AFE ? Quelles sont ses lignes d'action ? Et quel est son impact ?

L'AFE est souveraine quant à son organisation, elle détermine le champ d'action des six commissions thématiques qui la composent : Finances, budget, fiscalité (présidence assurée par le groupe FDM-ES) ; Commerce extérieur, développement durable, emploi et formation ; Enseignement, affaires culturelles, audiovisuel extérieur, et francophonie (présidence FDM-ES) ; Lois, règlements, et affaires consulaires ; Sécurité, et protection des personnes et des biens (vice-présidence FDM-ES) ; Affaires sociales et anciens combattants (vice-présidence FDM-ES).

Ces commissions livrent un travail d'expertise sur ces différentes thématiques à l'aide d'auditions donnant lieu à un rapport en fin de chaque session. Ces derniers débouchent sur des résolutions ou motions qui ont pour but de réorienter les politiques à destination des Français de l'étranger. L'autre levier d'action, ce sont les questions écrites ou orales : 136 ont été déposées par les élu-es FDM-ES. Ces questions sont un moyen d'attirer l'attention sur les problèmes rencontrés en circonscription par nos concitoyens. L'un des objectifs du groupe FDM-ES est de faire en sorte que ce travail soit repris par les parlementaires à travers des propositions de lois ou des amendements. Dans le cadre de nos réunions de groupe, nous avons toujours pris soin de convier des parlementaires, pas seulement ceux représentants les Français de l'étranger, afin d'effectuer un travail de sensibilisation aux problèmes que rencontrent nos compatriotes expatriés.

Vous présidez le groupe « Français du monde, écologie et solidarité ». Pour quelles raisons existe-t-il des groupes au sein de l'AFE ?

Il faut 10 élu-es pour pouvoir constituer un groupe à l'AFE. Comme dans chaque Assemblée il y a plusieurs groupes politiques qui défendent une vision politique différente. Même si beaucoup des textes de l'AFE sont adoptés à l'unanimité, il existe des visions politiques différentes concernant les politiques publiques des Français à l'étranger, que ce soit en termes de bourses scolaires, de direction donnée à l'AEFE, sur la sauvegarde de moyens consulaires…

De la même manière qu'à l'Assemblée nationale ou au Sénat, le fait d'être constitué en groupe permet d'avoir un temps de parole défini pour les allocutions aux ministres, d'avoir un nombre de postes pré établis à la proportionnalité des groupes, de fixer le nombre d'élu-es de chaque groupe dans chaque commission. De plus, à l'issue de l'allocution du secrétaire d'État aux Français de l'étranger, chaque président de groupe a droit à une réponse, suivie de l'intervention des président-es de commission.

Pouvez-vous nous donner un rapide bilan de l'action du groupe « Français du monde, écologie et solidarité » ?

Nous nous sommes fortement mobilisés pour remettre en cause la CSG-CRDS à destination des Français de l'étranger, qui avait donné lieu à une condamnation de la France par la CJUE. À l'heure actuelle, nous nous battons encore pour que cette mesure soit mise en application pour les Français hors Union euro-

péenne. Nous avons été les premiers à tirer la sonnette d'alarme sur la réforme de l'imposition des non-résidents et nous militons toujours pour le retrait de cette réforme.

Nous avons présenté nos 30 propositions pour l'enseignement français à l'étranger, comme par exemple, défendre l'augmentation du Qmax (seuil au-delà duquel la famille sera hors barème) dans le calcul des bourses scolaires, mesure mise en œuvre sur la campagne 2019. Nous avons été à l'initiative de pétitions sur la défense du réseau et plus récemment, en février 2020, d'une pétition dénonçant la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires détachés à l'étranger que provoquerait la prise en compte pour le calcul des cotisations sociales, à hauteur de 28,12%, des indemnités de cherté de vie (ISVL).
Dans le domaine des bourses scolaires, nous avons été vigilants à l'enveloppe budgétaire, mais surtout nous n'avons eu de cesse à sensibiliser nos conseillers consulaires à une forme d'autocensure qui conduirait certains postes consulaires à ne pas dépenser leur enveloppe locale alors que les besoins existent.

Nous nous sommes également mobilisés contre le décuplement des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur en France, pour les étudiants non Européens. De manière plus symbolique, nous avons obtenu que la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité » soit inscrite au fronton des établissements scolaires en gestion directe.

En matière sociale, le groupe a joué un rôle moteur dans la réforme de la CFE, relayé au Sénat par nos sénateurs. Dans un tout autre domaine, nous avons demandé que la loi Egalim, promulguée le 2 octobre 2018, trouve son application à l'étranger, notamment pour ce qui concerne l'obligation de proposer un menu végétarien par semaine et l'interdiction des bouteilles en plastique dans les cantines scolaires. Nous avons également déposé une motion de groupe, en mars 2017, portant sur l'éradication des armes nucléaires, motion adoptée par l'AFE.

Dans le cadre du remplacement de la réserve parlementaire par le dispositif STAFE, nos représentants en commission nationale ont fait une dizaine de propositions, basée sur les résultats du questionnaire réalisé auprès des conseillers consulaires. Cela a donné lieu à une résolution de la commission des finances adoptée à l'unanimité et à l'adoption de ces propositions par la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, dans les instructions officielles de la deuxième campagne.

Propos recueillis par Florence Baillon

L'amélioration de la représentation des Français établis hors de France, grâce au travail parlementaire

Au nom de la commission des Lois du Sénat, les sénateurs Jean-Yves Leconte et Christophe-André Frassa avaient rédigé en 2015 un rapport d'information intitulé « Représentation des Français établis hors de France : les premiers enseignements de la loi du 22 juillet 2013 », et qui avait fait l'objet d'une proposition de loi (PPL) commune.

Redéposée fin 2018, la proposition de loi « tendant à améliorer le régime électoral des instances représentatives des Français établis hors de France et les conditions d'exercice des mandats électoraux de leurs membres » a d'ailleurs été adoptée par le Sénat le 22 janvier 2019 et transmise le même jour à l'Assemblée nationale.

Après dix mois de sommeil, et à l'approche des élections consulaires du mois de mai prochain, l'Assemblée nationale a commencé à se préoccuper de ce sujet. Le 26 novembre dernier, l'Assemblée nationale a procédé au vote solennel sur le projet de loi (PJL) relatif à « l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ».

Quelles sont donc les nouveautés intégrées à la loi qui entreront en vigueur dès le prochain renouvellement en 2020 ?

♦ Les « Conseillers consulaires » deviendront « l**es Conseillers des Français de l'étranger** », afin d'éviter la confusion qui conduit de nombreux Français établis à l'étranger à assimiler à tort les élus locaux à des agents des services consulaires. En revanche, les « délégués consulaires » ne changeront pas de dénomination.
♦ Les conseillers des Français de l'étranger pourront être consultés sur les conditions d'exercice de leur mandat.
♦ La présidence des conseils consulaires sera assurée par un Conseiller des Français de l'étranger « élu par et parmi les membres élus du conseil consulaire », et non plus par l'Ambassadeur ou le Chef de poste consulaire, qui deviendra rapporteur général.
♦ L'Ambassadeur ou le Chef de poste consulaire aura l'obligation de motiver les décisions (annexées au PV) qui sont « en lien avec l'attribution d'un droit » et « ont été prises contre l'avis du conseil consulaire ».
♦ Les Conseillers des Français de l'étranger ont « droit à une formation adaptée à leurs fonctions ».

Si vous souhaitez approfondir le sujet :

Rapport d'information : **www.senat.fr/rap/r14-481/r14-4811.pdf**

Blog du Sénateur Jean-Yves Leconte :
- https://jeanyvesleconte.wordpress.com/2019/12/19/representation-des-francais
- https://jeanyvesleconte.wordpress.com/2019/11/26/les-dispositions-recemment-

Environnement

Georges Cumbo, conseiller consulaire Français du monde-adfe au Vanuatu, a créé l'association « Green Wave Vanuatu » pour lutter pour l'interdiction des plastiques à usage unique et pour faire interdire le glyphosate.

Le Vanuatu est un pays composé d'un archipel de 83 îles, situé dans le Pacifique Sud. C'est dans sa capitale, Port-Vila, que Christelle Thieffry et Georges Cumbo se rencontrent, il y a près de 20 ans. Amoureux de ce pays, ils décident de construire leur vie au Vanuatu et, en 2015, ces deux citoyens français acquièrent la nationalité vanuataise. Christelle est chargée de coopération éducative à la Haute Commission australienne et Georges directeur de l'Alliance Française et élu conseiller consulaire des Français du Vanuatu depuis 2014.

Le Vanuatu a été classé à deux reprises comme le pays le plus heureux du monde. Il n'empêche qu'il est également le pays le plus exposé aux risques naturels puisque tremblements de terre, cyclones et volcans sont très présents. En 2015, le Vanuatu a fait l'actualité en étant touché par l'un des plus puissants cyclones tropicaux jamais enregistré : TC Pam (catégorie 5). Il va sans dire que le changement climatique y est une réalité tangible et qu'il est à craindre que de tels phénomènes se répètent de façon plus fréquente et plus violente. L'environnement et sa défense sont donc une question primordiale au Vanuatu.

En mars 2017, Christelle et Georges décident de s'attaquer à un problème grandissant au Vanuatu : la pollution plastique. Ils commencent par créer une page Facebook « No Plastik, Plis » puis, dans la foulée, ils lancent une pétition en ligne demandant l'interdiction des sacs plastiques à usage unique, « No Plastik Bag, Plis ». Le public adhère à cette campagne et le gouvernement répond positivement et très rapidement à cette demande, créant un groupe de travail incluant l'équipe de « No Plastik, Plis » et d'autres ONG.

En juillet 2018, la loi qui interdit les sacs plastiques, les pailles en plastique et les boîtes de plats à emporter en polystyrène, est votée. Après une courte période de transition, il semble aujourd'hui normal pour toutes et tous au Vanuatu de se passer de ces articles et en plus, tout le monde se réjouit du retour des paniers locaux tressés en feuilles de pandanus et des emplois créés pour les circonstances.

Désirant poursuivre l'action notamment avec le gouvernement, Christelle et Georges créent l'association « Green Wave Vanuatu » en septembre 2018. Depuis décembre dernier, les couverts, les gobelets, les touillettes, les emballages de fruits et légumes, les fleurs en plastique sont interdits. Aujourd'hui, le Vanuatu est probablement le pays à la législation la plus rigoureuse concernant la lutte anti-plastique à usage unique. Depuis, d'autres pays insulaires de la région suivent son modèle et prennent des dispositions pour protéger leur environnement.

Aujourd'hui, « Green Wave Vanuatu » mène également une campagne pour faire interdire le glyphosate ainsi que les pesticides chimiques (Stop Glyphosate Vanuatu, pétition en ligne sur change.org). Espérons que le Vanuatu, qui se rêve bio, prenne rapidement des décisions en ce sens.

Vous pouvez « liker » ou vous abonner à leurs pages Facebook : *No Plastik, Plis* **noplastikplis** et *Green Wave Vanuatu* **GreenWaveVanuatu**
et écouter l'émission sur France Inter : **www.franceinter.fr/emissions/deja-debout/deja-debout-02-decembre-2019.éé**

Les certificats de vie

Les retraités français résidant à l'étranger qui perçoivent une pension de source française doivent envoyer un certificat de vie (ou attestation d'existence) à leur Caisse de retraite afin de légitimer les versements des retraites. Depuis le 1er novembre 2019, il ne faut fournir qu'un seul certificat de vie par an pour l'ensemble des régimes de retraite.

En l'absence de compte, il faut en créer un sur le site **www.inforetraite.fr.** Pour cela, il faut avoir un compte ouvert préalablement sur l'un des sites : **www.ameli.fr**, **www.impots.gouv.fr**. Ensuite télécharger et imprimer le certificat pré-rempli, le faire signer par une autorité locale, le scanner et le renvoyer via l'espace dédié « transmettre mon certificat de vie ».

Pour les personnes qui n'ont pas reçu le formulaire ou qui ne parviennent pas à le télécharger, **Français du monde-adfe** l'a mis à disposition sur son site. Il suffit d'imprimer le document vierge (**lien : www.francais-du-monde.org/wp-content/uploads/2019/11/CERFA_certificat-de-vie-1.pdf**), de le compléter, de l'imprimer, de le faire signer dans la municipalité de votre lieu de séjour puis de l'envoyer par courrier à la caisse de retraite (conserver une photocopie). Centre de traitement retraite à l'étranger, CS 13 999 ESVRES, 37 321 Tours Cedex 9 – France
Attention : selon le pays d'origine, l'adresse n'est pas la même.

Transmettre mon certificat de vie

Grâce au service en ligne « Transmettre mon certificat de vie », vous n'avez plus qu'**un seul document** à remplir **pour l'ensemble de vos régimes de retraite français,** de base et complémentaire. Rendez-vous dans votre espace personnel sur *www.lassuranceretraite.fr*.

SIMPLE
Vos documents sont transmis immédiatement, sans délais postaux.

PRATIQUE
Vous pouvez suivre l'avancement de votre demande et vous recevez un accusé de réception.

SÉCURISÉ
La connexion au service est protégée.

Comment ça marche ?

1. Connectez-vous à votre espace personnel sur *www.lassuranceretraite.fr*, puis sélectionnez le service en ligne « Transmettre mon certificat de vie ».
2. Téléchargez le document.
3. Faites-le compléter par l'autorité locale compétente de votre pays.
4. Renvoyez-le via le service en ligne.
5. Vous recevrez une notification par mail vous confirmant que votre document a bien été réceptionné.

BON À SAVOIR
Une carte pour connaître les autorités locales compétentes pour compléter votre certificat de vie est disponible sur *www.lassuranceretraite.fr*, rubrique « Ma retraite à l'étranger ».

Comment joindre mes pièces justificatives en ligne ?

- Scannez ou photographiez vos documents.
- Veillez à ce que les fichiers soient nets, bien cadrés et lisibles.
- Sur votre ordinateur, créez un dossier spécifique pour retrouver facilement vos documents et renommez-les pour bien les distinguer.
- À l'étape 4 du service en ligne « Transmettre mon certificat de vie », cliquez sur le bouton « Envoyer » pour transmettre votre fichier.

Tableau et informations : L'Assurance Retraite - **www.lassuranceretraite.fr** - www.youtube.com/lassuranceretraite
Sites à consulter : le CLEISS **www.cleiss.fr/particuliers** - le CNAREFE **www.ameli-rfe.fr**

STAFE : mode d'emploi et dates importantes

Le « STAFE », dispositif de Soutien au Tissu Associatif des Français de l'Étranger, a pour objectif d'apporter un soutien financier à des projets associatifs initiés par des Français établis hors de France. Une enveloppe budgétaire de 2 millions d'euros lui est allouée chaque année.

L'objet des projets susceptibles d'être soutenus au titre du STAFE doit être de nature éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique, contribuer au rayonnement de la France et au soutien des Français vivant à l'étranger

et des publics francophones. Toutefois, les projets répondant au seul critère du « rayonnement » ne peuvent pas être éligibles.

Les projets subventionnés au titre du STAFE viennent compléter, tout en s'en distinguant, les programmes existants d'aide aux Français gérés par les ambassades et les consulats (par exemple, par le biais des OLES – Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité – lesquels bénéficient d'un budget spécifique).

• Le statut associatif des porteurs des projets doit être de droit local ou de droit français (Loi 1901), si l'association ou sa représentation locale n'exerce aucune activité en France et si le consulat géographiquement compétent peut en attester. Des aménagements peuvent cependant être trouvés pour les associations ou structures opérant dans des États ne reconnaissant pas le droit d'association.

• Seules les structures associatives ayant une année d'existence peuvent demander une subvention.

Montant de la subvention

• La subvention au titre du STAFE ne doit pas être la seule source de financement du projet, et représente au maximum 50% de son coût total, plafonné à 40 000 €. Par ailleurs, il n'est pas possible de solliciter un soutien pour les projets dont le coût total est inférieur à 2000 €.

• Toutefois, de manière exceptionnelle, le taux de la subvention peut être porté jusqu'à 80% du coût total du projet pour les petites structures associatives dont le budget global n'excède pas 10 000 €, et sollicitant une subvention inférieure à 2000 €.

• Ces montants s'entendent comme des montants annuels ; en cas de projet pluriannuel, les associations pourront solliciter chaque année un montant inclus dans la fourchette indiquée ci-dessus.

Comment procéder ?

Constituer un dossier de demande (à retirer puis à déposer auprès de l'ambassade ou du poste consulaire géographiquement compétent). Une fiche-pour la constitution du dossier est accessible en ligne sur le site de Français du monde-adfe.

Les demandes sont examinées localement par les Conseils consulaires, qui émettent des avis quant à la validité des projets, des recommandations concernant le montant de la subvention à accorder et proposent un ordre de classement entre les différents projets qu'ils estiment valables. Il est vivement recommandé aux porteurs de projets de saisir la possibilité qui leur est offerte de présenter leur projet devant le Conseil consulaire.

Les avis et recommandations des Conseils consulaires sont ensuite transmis à l'administration centrale à Paris, laquelle, après un premier filtrage, soumet les dossiers à une Commission nationale au sein de laquelle siègent, outre les membres de l'administration, des représentants de l'AFE (Assemblée des Français de l'Étranger) ainsi qu'un représentant de Français du monde-adfe et un représentant de l'UFE.

Dans la mesure où, lors de son premier « filtrage », l'administration ne tient pas toujours compte de tous les avis et recommandations émis par les Conseils consulaires, il est important que les porteurs de projets se manifestent auprès des représentants de leur association au sein de la Commission nationale et leur fournissent des arguments solides afin qu'ils puissent les défendre au mieux.

Cependant, il est à souligner que la Commission nationale a uniquement un rôle consultatif. Cela signifie que c'est l'administration qui tranche en dernier ressort quant à l'octroi ou non des subventions et à leur montant.

Enfin, il est bien évidemment primordial de bien noter le calendrier établi pour la campagne STAFE chaque année. Voici celui de 2020 :

20 janvier - 4 mai 2020 : lancement d'appel à projets en ligne et retrait des dossiers auprès des postes par les associations
4 mai 2020 : date limite de retrait des dossiers par les associations
11 mai 2020 : date limite de réception des dossiers par les postes
12 mai - 26 juin 2020 : examen des projets par les postes et tenue d'un conseil consulaire spécifique
26 juin 2020 : date limite de retour des dossiers retenus à l'administration centrale
2 octobre 2020 : tenue de la Commission consultative du STAFE à Paris (en marge de la session d'automne de l'AFE).

Philippe Moreau,
Membre du Bureau national

Quelques acronymes à connaître :

CLEISS : Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale
CNAREFE : Centre national des retraités français
CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés
CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse
CNB : Commission nationale des bourses
CNED : Centre national d'enseignement à distance
DALF : Diplôme approfondi de langue française de l'étranger
DELF : Diplôme d'études en langue française
DFAE : Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (au ministère des Affaires étrangères)
EGD : établissement en gestion directe (relevant de l'AEFE)
FIAFE : Fédération internationale des accueils français et francophones à l'étranger

Culture

Un trozo de azul / Un grain de bleu

Florence Jaugey, Française installée au Nicaragua depuis 30 ans et présidente de la section locale de Français du monde-adfe, est une cinéaste qui, à travers ses documentaires et fictions, s'attache à donner la parole à ceux et celles qui ne l'ont pas, que ce soit la jeunesse des quartiers pauvres de Managua dans *La Yuma* (qui représentait le Nicaragua aux Oscars) ou les prostituées dans *Girasoles de Nicaragua*.
Son nouveau documentaire, *Un trozo de azul*, diffusé à la télévision dans 21 pays latino-américains, accompagne un groupe de personnes souffrant d'un handicap psychosocial lors d'un atelier de musique. Les moments partagés par l'intermédiaire de la musique créent une atmosphère de confiance et de mutuelle compréhension qui permet aux participants d'exprimer leurs sentiments sur ce que signifie vivre jour à jour avec des problèmes mentaux.

Toute l'info sur : **http://www.camilafilms.com/un-grain-de-bleu/**

A l'ombre du grand Flamboyant

Emmanuelle Berny-Laleye, adhérente à Français du monde-adfe Bénin, est l'auteur du roman pour enfants «A l'aube du grand Flamboyant» illustrée par Léa Olbinski. Affi raconte chaque soir à son petit frère Kodjo ses journées à l'ombre du grand flamboyant de la maison familiale. L'arrivée d'une bibliothèque ambulante dans leur petit village va chambouler leur vie...
Un délicieux récit sur l'humanisme, la découverte de l'autre et le partage.
Le livre sera disponible en juillet 2020 en librairie.

Editions le Verger des Hespérides **www.editionslevergerdeshesperides.com**

Ceux qui ont dit non

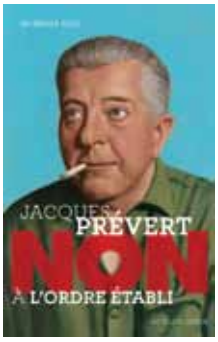

Ceux qui ont dit non est une collection Acte Sud junior (**www.actes-sud.fr**) créée en 2008 et dirigée par Murielle Szac qui met en scène « des femmes et des hommes qui ont su dire non à ce que leur conscience jugeait inacceptable. » Chaque ouvrage évoque une personnalité qu'il s'agisse d'artistes, d'activistes, de scientifiques, de penseurs ou de simples citoyens du monde entier.
Il y a évidemment les figures attendues – Gandhi non à la violence, Mandela à l'apartheid et des combats historiques – Rosa Parks à la discrimination raciale, Louise Michel à l'exploitation. On retrouve aussi les luttes actuelles comme Lounès Matoub aux fous de Dieu, Chico Mendes à la déforestation, Anna Politkovskia à la peur ; enfin quelques portraits plus inattendus comme Gustave Courbet au conformisme ou Jacques Prévert à l'ordre établi.
Une lecture recommandée et recommandable pour tous, dès 12 ans, car « Nos combats d'hier sont aussi ceux d'aujourd'hui. »

Cinéma : Alice et le maire

Alice est une jeune philosophe recrutée pour aider Paul Theraneau, maire d'une grande ville, Lyon en l'occurrence, qui, tout en caressant l'idée de prendre la tête de son parti (le PS), voire, de briguer l'Élysée, se trouve, au bout de 30 ans de vie politique, totalement « lessivé ». Le rôle d'Alice, interprétée par Anaïs Demoustier, est justement de l'aider à retrouver un second souffle, des idées. Magistralement interprété, ce film de Nicolas Pariser fournit un éclairage rare sur l'exercice d'une fonction élective, les limites et les difficultés de l'action publique au service d'une communauté de plus en plus atomisée, aux intérêts souvent contradictoires, dans un monde où, de plus en plus, la politique a des allures de grand show médiatique. Le maire, c'est Fabrice Lucchini, un grand Lucchini qui n'en fait pas trop, ce qui lui arrive parfois.
Alice, un peu comme Candide, découvre un monde qu'elle ne connaissait pas, celui de la gestion d'une très grande ville et les arcanes de la politique.
Un film à voir et à méditer à l'approche des municipales.

Philippe Moreau, Membre du Bureau national

20% DES ADULTES NE PEUVENT PAS LIRE CE TEXTE, DONT 2/3 DE FEMMES.

L'éducation est un droit fondamental qui permet d'accéder à tous les autres droits.
Solidarité Laïque agit dans 20 pays pour que les plus démunis et les plus fragiles puissent y accéder : femmes, filles, enfants en situation de handicap, réfugiés...
Avec vous, nous construisons un monde plus juste !

AGISSEZ AVEC NOUS !

www.solidarite-laique.org

Solidarité Laïque